



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 13 octobre 2022

**Journées nationales de l'architecture
Plus de 92 sites et une centaine d'animations en Nouvelle-Aquitaine**

La 7^e édition des Journées nationales de l'architecture (JNA) se déroulera du 14 au 16 octobre 2022, l'occasion de découvrir le rôle essentiel des architectes à l'heure où nos sociétés sont soumises à de multiples défis qui interrogent nos modes de vie et nos façons d'habiter.

Avec pour thème « **Architectures à habiter** » l'édition 2022 des JNA décline une programmation riche en rencontres, visites, balades urbaines et autres événements : en Nouvelle-Aquitaine, ce seront 112 événements dont 85 gratuits, qui seront proposés sur l'ensemble du territoire par les réseaux de diffusion de l'architecture : les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les Maisons de l'architecture, les Villes et Pays d'art et d'histoire, ainsi que les centres et équipements culturels partenaires de la manifestation.

Ces rencontres nourriront les réflexions à mener dès à présent pour relever le défi de la sobriété énergétique et foncière, de l'emploi de matériaux écologiques et du recyclage tout en fournissant logements et cadre de vie propices à l'épanouissement.

Retrouvez le programme complet des Journées nationales de l'architecture en Nouvelle-Aquitaine:
<https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine/Actualites/Journees-nationales-de-l-architecture-en-Nouvelle-Aquitaine-quelles-solutions-pour-les-grands-defis-de-demain>

Pour en savoir plus : <https://journeesarchitecture.culture.gouv.fr/>

Architecture et durabilité : zoom sur la rénovation des cathédrales de Nouvelle-Aquitaine

Concilier environnement et habitats durables d'un côté et préservation du patrimoine de l'autre, tels sont les défis de notre temps. Les deux sont intimement liés : le patrimoine a en effet son rôle à jouer pour un avenir plus responsable, plus inclusif, pour repenser nos paysages urbains où se côtoient espaces du quotidien et Monuments historiques.

Pour la restauration des Monuments historiques majeurs que sont les cathédrales, l'État entreprend et finance en totalité des chantiers permanents. Dans le cadre de France relance, un plan volontariste s'est développé en direction des cathédrales en doublant sur deux ans les financements récurrents alloués à la restauration de certaines cathédrales de Nouvelle-Aquitaine, tandis que d'autres ont fait l'objet de nouveaux chantiers avec les crédits permanents de l'État.

Sur les 80 M€ consacrés par le plan France relance au niveau national pour les cathédrales en 2021 et 2022, 9,15 M € ont renforcé et accéléré les chantiers de restauration des cathédrales néo-aquitaines.

Rénovations, mise en sécurité, mise aux normes en termes d'accessibilités, etc., toutes ces actions qui concernent les cathédrales de Nouvelle-Aquitaine seront présentées dans une exposition qui sera installée sur le parvis de la cathédrale Saint-André de Bordeaux du 14 au 31 octobre 2022, réalisée par la DRAC et la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.